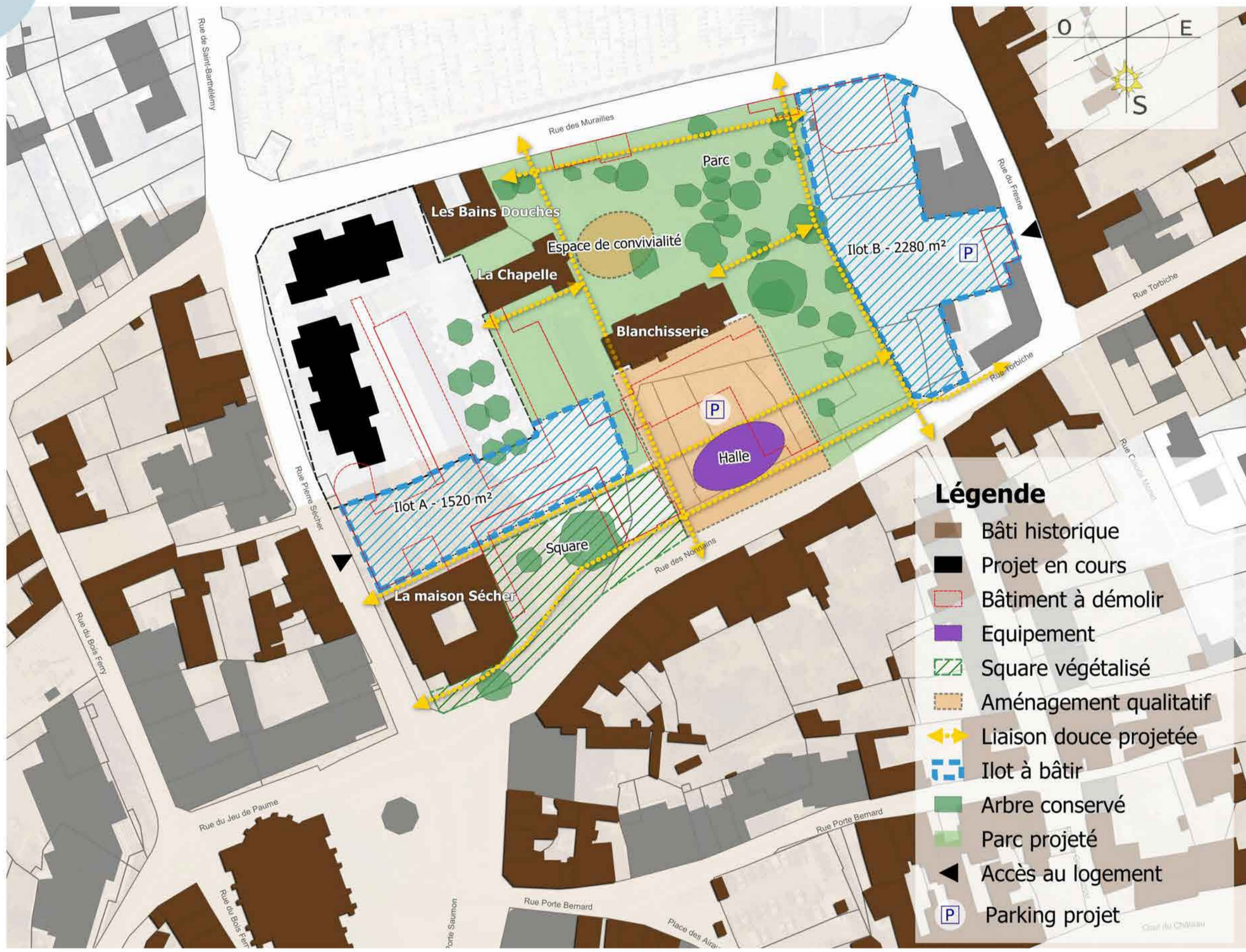


Les trois actions phares

1 L'îlot de l'ancien hôpital



Site chargé d'une histoire commencée au XVIII^e siècle, l'identité architecturale des bâtiments de l'ancien hôpital mérite de prolonger l'ambiance d'un véritable quartier de vie pour les lorouxains. La chapelle, les bains douches, la blanchisserie, la maison Sécher et le parc arboré constituent de véritables points d'appui pour **déployer le projet** au sein du site de l'ancien hôpital qui viendra **agrandir le centre-ville**.

Alors que la première phase d'intervention s'engage avec la construction de la résidence autonomie et de la micro-crèche, les **temps de concertation et d'immersion** sur le site ont permis d'affiner les ambiances attendues demain. Le **festival ECHO dédié aux arts urbains** a investi le site pour révéler la capacité à le transformer en lieu de festivité, d'expression artistique, de jeux, d'événements publics... autant d'occasions favorables à l'expression de la convivialité dans l'**espace public** avec le parc préservé, l'esplanade qui accueillera des halles marchandes devant la blanchisserie et un futur square au contact de la maison Sécher.

Cette **ouverture du site** est complétée d'une **offre de logements** pour accueillir une diversité de population grâce à des formats d'habitats individuels et collectifs. Le potentiel d'accueil de nouveaux habitants est contenu au regard de l'ampleur du site afin d'assurer leur pleine intégration dans le tissu urbain, d'étoffer les **usages collectifs** dans l'espace public et les **bâti préservés** (salle de convivialité, lieu d'exposition, tiers-lieu culturel, services collectifs, bureaux partagés...).

L'accès au sein de ce quartier est prévu de manière privilégiée par les déplacements doux (vélo, marche...). **La place centrale** du parc facilite cette organisation des itinéraires entre les rues des Nonnains et des Murailles. La place de la voiture est organisée en rez-de-chaussée pour des îlots de logements ainsi que de manière temporaire sur l'esplanade selon la programmation des événements dans le centre-ville. Ce scénario d'aménagement est à approfondir pour engager la programmation de la **transformation du site** en véritable lieu de vie convivial.



2 L'esplanade et Le Breil



Au contact des remparts de la vieille ville et du plateau des équipements construits à partir des années 1970, la place du Général de Gaulle constitue un véritable **secteur pivot de la centralité urbaine** du Loroux-Bottereau. Ce projet de **réouverture de la vallée du Breil**, c'est l'affirmation d'un véritable centre-ville qui est recherchée regroupant ainsi les fonctions historiques, commerciales, sportives, culturelles... par la sécurisation des déplacements doux (vélo, piéton...) et l'amélioration du cadre paysager.

Retrouver la continuité du Breil du plan d'eau au parc de la Tannerie participe à la **renaturation de l'espace public** au profit d'un meilleur fonctionnement du cours d'eau et d'un **accompagnement de la biodiversité** sur cette trame verte et bleue. Cette action s'inscrit dans le prolongement de la **restauration récente du ruisseau du Breil** sur sa partie amont par le Syndicat Loire aval (Syloa).

Les rives du Breil ont vocation à accueillir des **espaces de détente et d'activités** en lien avec le parc des Tanneries, le centre aquatique rénové et la consolidation du Palais des Congrès, notamment par l'installation d'une guinguette estivale. Un **stationnement mieux organisé** rend plus lisible l'espace public et une **valorisation des continuités** du cœur ancien vers les équipements.



3 Le fil vert



L'ambition du fil vert est d'établir une **continuité végétale** traversant le tissu urbain depuis la rue de la Loire jusqu'au plateau des équipements en passant par le centre-ville et la **vallée du Breil complètement réouverte**.

Cette **végétalisation** vise à apporter des **îlots de fraîcheur**, à accueillir la biodiversité en ville en favorisant des aménagements favorables à la faune commune et aux plantes locales. Les actions à entreprendre demandent d'établir un **plan de gestion** des espaces verts pour cadrer les plantations dans les espaces publics, encourager les **initiatives citoyennes** comme la végétalisation des pieds de murs ou l'animation de jardins partagés, requalifier certains secteurs urbains pour accentuer la présence végétale...

Les îlots de stationnement dans le centre-ville constituent des espaces de choix pour y optimiser la place de la voiture afin de trouver un **meilleur équilibre entre le minéral et le végétal**. Cette végétalisation des places offre l'occasion d'introduire plus d'installations profitables aux modes doux (stationnement vélos sécurisé, placette avec des bancs...).

Comment accueillir la biodiversité ? Principes

